



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (*Teams*), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le vendredi 15 upahu-pishim^u (août) 2025 de 10 h 20 à 10 h 26.

SONT PRÉSENTS : Jonathan Germain, pekuakamiu ilnutshimau (chef)
Patrick Courtois, takuhikaniss(conseiller)
Carina Dominique, takuhikaniss(conseillère)
Sylvie Langevin, takuhikaniss(conseillère)
Julie Léveillé, takuhikaniss(conseillère)
Sandy Raphaël, takuhikaniss(conseillère)
Lenny Valin, takuhikaniss(conseiller)
Christine Tremblay, Utshimashkueu katakuhimatshesht (directrice générale)
Vicky Lord, Kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan (greffière)

SONT ABSENTS : S/O

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
 - 3.1 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1.1 Réunion régulière du 2 shetan-pishim^u (juillet) 2025;
 - 3.1.2 Réunion spéciale du 3 shetan-pishim^u (juillet) 2025
 - 3.2 Dons et commandites
4. Finances, approvisionnement et systèmes informatiques
 - 4.1 Dépôt de l'amendement MSAC N° 0071
5. Bureau politique
 - 5.1 Responsabilités spécifiques des élus – attribution initiale
 - 5.2 Désignation vice-chef
6. Éducation et main-d'œuvre
 - 6.1 Programme Atusseun Meshkanau (Une piste vers l'emploi)
7. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Carina Dominique
Appuyé de Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU GREFFE

3.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1.1 RÉUNION RÉGULIÈRE DU 2 SHETAN-PISHIM^U (JUILLET) 2025

3.1.2 RÉUNION SPÉCIALE DU 3 SHETAN-PISHIM^U (JUILLET) 2025

Les procès-verbaux sont adoptés en bloc sans modification.

Proposé par Patrick Courtois
Appuyé de Sylvie Langevin
Adopté à l'unanimité

3.2 DONS ET COMMANDITES

3.2.1 FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

RÉSOLUTION N° 8959

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend favoriser et soutenir des initiatives destinées à encourager la persévérance scolaire et la jeunesse;

CONSIDÉRANT que la Fondation pour l'enfance et la jeunesse est dédiée au Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui fait partie du réseau de la santé et des services sociaux et a pour mission d'offrir des services de nature psychosociale, d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale, requis par la situation d'un jeune;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et le Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont des collaborateurs pour la dispense de services visant les jeunes;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a été sollicité par la Fondation pour l'enfance et la jeunesse dans le cadre de la Campagne annuelle Sac-à-dons pour acheter des sacs à dos complets personnalisés avec tous les effets scolaires nécessaires pour la rentrée scolaire pour une somme de 100 \$ chacun.

IL EST RÉSOLU d'octroyer un don de 200 \$ dans le cadre de la Campagne annuelle Sac-à-dons à la Fondation pour l'enfance et la jeunesse 2025.

Proposée par Julie Léveillé
Appuyée de Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

3.2.2 LA FONDATION DU CÉGEP DE ST-FÉLICIEN

RÉSOLUTION N° 8960

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend favoriser et soutenir des initiatives destinées à encourager la persévérance scolaire et la jeunesse;

CONSIDÉRANT que la mission de la Fondation du Cégep de St-Félicien souhaite favoriser la pratique de saines habitudes de vie et d'aider financièrement les étudiants par la mise sur pied d'un programme de bourses dédiées à l'hébergement, au transport scolaire, à l'aide financière personnalisée et à l'innovation;

CONSIDÉRANT que la Fondation du Cégep de St-Félicien sollicite l'appui financier de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de la 6^e édition de son activité annuelle de collecte de fonds sous forme d'un « Défi Déméter » qui est une course ou marche de 5 kilomètres parsemée d'obstacles;

CONSIDÉRANT que des jeunes Pekuakamiulnuatsh fréquentent le Cégep de Saint-Félicien à chaque année.

IL EST RÉSOLU d'octroyer un don de 500 \$ à la Fondation du Cégep de Saint-Félicien dans le cadre de la 6^e édition du Défi Déméter - activité de marche ou de course de 5 km qui aura lieu le 6 septembre 2025 au Club Tobo-Ski de Saint-Félicien.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHMATSHETA

Proposée par Sylvie Langevin
Appuyée de Julie Léveillé
Adoptée à l'unanimité

3.2.3 REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

RÉSOLUTION N° 8961

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan juge important de soutenir des organismes régionaux faisant la promotion de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS) s'est donné comme mission d'assurer la concertation régionale en matière de loisir et de sport et qu'il a, notamment pour mandat de représenter les organismes du loisir et du sport œuvrant sur le territoire et de gérer un budget régional en matière de loisir et de sport selon les besoins et les priorités de la région;

CONSIDÉRANT que le RLS invite Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à contribuer financièrement afin que les missionnaires ouvrant bénévolement, puissent bénéficier de ressources pour encadrer efficacement les jeunes Pekuakamiulnuatsh lors de la 59^e finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que deux jeunes de la communauté ont participé à la 59^e finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières dans les disciplines de la natation et du soccer.

IL EST RÉSOLU de verser un montant de 60 \$ au Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS) dans le cadre de la 59^e finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières du 25 juillet au 2 août 2025, qui a permis aux missionnaires ouvrant bénévolement d'encadrer efficacement deux jeunes athlètes de la communauté qui y ont participé dans les disciplines de la natation et du soccer.

Proposée par Sandy Raphael
Appuyée de Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

3.2.4 NOËL DU PARTAGE 2025

RÉSOLUTION N° 8962

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan juge important de soutenir des initiatives caritatives communautaires, luttant contre l'isolement et la pauvreté;

CONSIDÉRANT que cette activité permet aux familles, aux personnes seules et aux personnes âgées en situation de faibles revenus de recevoir un panier de Noël à l'approche du temps des fêtes;

CONSIDÉRANT que les organisateurs de l'activité de Noël du partage ont adressé une demande de soutien financier à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de cette activité;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soutient cet événement depuis de nombreuses années et que celui-ci a des retombées importantes au niveau local.

IL EST RÉSOLU d'accorder un montant de 3000 \$ pour l'activité Noël du partage qui se tiendra à Mashteuiatsh en décembre 2025.

Proposée par Lenny Valin
Appuyée de Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

4. FINANCES, APPROVISIONNEMENT ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

4.1. DÉPÔT DE L'AMENDEMENT MSAC N° 0071

Conformément à la résolution 8 642, pekuakamiu ilnutshimau dépose l'amendement N° 0071 qui a été signé par les élus en date du 26 shetan-pishim^u (juillet).

[Résumé de l'amendement à la page suivante]

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA



Renseignements – Entente de financement
Selon résolution #8869
Date de transmission du document : 2025-07-23

1.1 Titre de l'entente		1.2 N° de l'entente ou amendement	
Entente financière 2019-2029 avec le Ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC)		Amendement 0071	
1.3 Type d'entente		1.5 Bailleur de fonds	
Entente de financement Canada pour les Premières Nations (EFCPN) MSAC ☒ MSAC (activités axées sur la santé) ☒ Entente unifiée - Santé ☐ Autres ☐		Opération ☒ Immobilisations ☐ Spécifique ☐ Gouvernement fédéral ☒ Gouvernement provincial ☐ Organisme divers ☐	
		1.5.1 Nom du Ministère ou organisme	
		MSAC	
1.6 Objectif (s) de l'entente/ Raison (s) de l'amendement			
2025-2026			
Contribution fixe -Principe de Jordan - Services paramédicaux			
626 720 \$			
Financement de SAC (Activités axées sur la santé)			
-			
2025-2026 626 720 \$			

Année financière	Entente initiale	Ajustements	Amendement 0071	Total
2019-2020	30 652 816 \$	7 125 012 \$	- \$	37 777 828 \$
2020-2021	23 856 519 \$	22 074 863 \$	- \$	45 931 382 \$
2021-2022	23 202 230 \$	26 203 272 \$	- \$	49 405 502 \$
2022-2023	23 202 230 \$	42 534 328 \$	- \$	65 736 558 \$
2023-2024	23 202 230 \$	46 853 354 \$	- \$	70 055 584 \$
2024-2025	23 202 230 \$	42 384 104 \$	- \$	65 586 334 \$
2025-2026	23 202 230 \$	34 027 380 \$	626 720 \$	57 856 330 \$
2026-2027	23 202 230 \$	19 808 927 \$	- \$	43 011 157 \$
2027-2028	23 202 230 \$	19 808 927 \$	- \$	43 011 157 \$
2028-2029	23 202 230 \$	19 808 927 \$	- \$	43 011 157 \$
			626 720 \$	521 382 990 \$

1.7 Évolution du financement									
Départ.	Nom du programme	Contribution / Financement		Budget 2025-2026	Variation réelle		Variation budget		
		2024-2025	2025-2026		2025-2026 vs 2024-2025		Budget vs réel 2025-2026		Rapports ICD 2025-2026
491	Contribution fixe -Principe de Jordan - Services paramédicaux	1 535 530 \$	626 720 \$	- \$	(908 810) \$	0%	(626 720) \$	-100,00%	Rapport annuel HC-P111-2 2026-07-29

* Les budgets de revenus et dépenses, au besoin, seront ajustés. Un avis d'obtention de financement suivra suite à la signature de l'entente de financement.

5. BUREAU POLITIQUE

5.1. RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES DES ÉLUS – ATTRIBUTION INITIALE

L'attribution des responsabilités politiques spécifiques se formalise en réunion décisionnelle tel que prescrit par le *Règlement sur la rémunération des élus*. Cette attribution a été faite par pekuakamiu ilnutshimau, en consultation avec les autres élus et il s'agit d'une attribution initiale qui pourra être appelée à changer en cours de mandat.

L'attribution faites par le pekuakamiu ilnutshimau est celle-ci :

[Suite à la page suivante]

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

TAKUHIKANISS	RESPONSABILITÉS POLITIQUES
COURTOIS, Patrick	Unités administratives : - Développement des ressources humaines; - Droits et protection du territoire; - Finances, approvisionnement et systèmes informatiques; - Infrastructures et services publics; - Soutien à la gouvernance. Responsabilité spécifique : Communication et consultation
DOMINIQUE, Carina	Unités administratives : - Économie, emploi et partenariats stratégiques; - Santé et mieux-être collectif; - Tshitilniunnu. Responsabilité spécifique : Relations avec les membres (intégration, adhésion et mobilisation)
LANGEVIN, Sylvie	Unités administratives : - Développement des ressources humaines; - Économie, emploi et partenariats stratégiques; - Finances, approvisionnement et systèmes informatiques; - Loisirs, sports et vie communautaire; - Santé et mieux-être collectif; Responsabilité spécifique : Femmes et égalité des genres
LÉVEILLÉE, Julie	Unités administratives : - Éducation et main-d'œuvre; - Sécurité publique; - Tshitilniunnu. Responsabilité spécifique : Organismes communautaires et lutte contre la pauvreté
RAPHAEL, Sandy	Unités administratives : - Droits et protection du territoire; - Éducation et main-d'œuvre; - Soutien à la gouvernance. Responsabilité spécifique : Déléguée aux aînés et relations avec les Katipelitakau
VALIN, Lenny	Unités administratives : - Infrastructures et services publics; - Loisirs, sports et vie communautaire; - Sécurité publique. Responsabilité spécifique : Délégué à la jeunesse et relations avec les Katipelitakau

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

5.2. DÉSIGNATION VICE-CHEF

La nomination des vice-chefs se formalise en réunion décisionnelle tel que prescrit par le *Règlement sur la rémunération des élus*. Cette nomination a été faite par pekuakamiu ilnutshimau, et il s'agit d'une attribution initiale qui pourra être appelée à changer en cours de mandat.

L'attribution faites par le pekuakamiu ilnutshimau est celle-ci :

ÉLUS	RESPONSABILITÉS
COURTOIS, Patrick	Vice-chef aux relations avec la communauté et la région
DOMINIQUE, Carina	Vice-chef aux relations avec les Premières Nations et les gouvernements

6. ÉDUCATION ET MAIN-D'ŒUVRE

6.1. PROGRAMME ATUSSEUN MESHKANAU (UNE PISTE VERS L'EMPLOI)

RÉSOLUTION N° 8963

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan aspire à améliorer le mieux-être collectif et individuel des Pekuakamiulnuatsh en contribuant aux projets de vie qui visent ces améliorations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a la volonté d'offrir des services accessibles et de qualité afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnatsh et de lutter contre les inégalités sociales en lien avec le développement de l'emploi et de la formation;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire poser un geste concret et prendre part au mouvement d'engagement envers les gens éloignés du marché du travail;

CONSIDÉRANT que la mission d'Éducation et main-d'œuvre est d'offrir aux Pekuakamiulnuatsh des services visant la diplomation, l'insertion sociale et l'accès au marché du travail;

CONSIDÉRANT que le programme Atusseun Meshkanau (Une piste vers l'emploi) a pour but d'assurer une amélioration continue du soutien et des services offerts aux Pekuakamiulnuatsh qui poursuivent des études;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de financement à la Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) ainsi qu'à Services Québec;

CONSIDÉRANT que des démarches seront faites auprès de la CDRHPNQ et Services Québec afin de régler la problématique de manque de financement pour les Pekuakamiulnuatsh qui résident hors de la communauté.

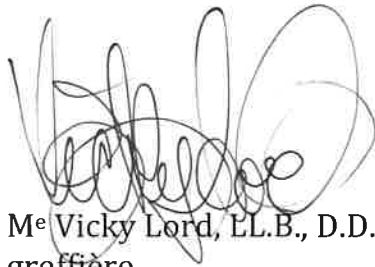
IL EST RÉSOLU, à titre de mesure urgente, exceptionnelle et temporaire, d'appliquer le programme Atusseun Meshkanau (Une piste vers l'emploi) pour les membres non-résidents dont les demandes de financement pour leurs études sont refusées par la Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) et par Services Québec, avec preuve à l'appui, dans la mesure où cela n'impacte pas la remise en action des Pekuakamiulnuatsh déjà desservis par le programme.

Proposée par Sandy Raphael
Appuyée de Sylvie Langevin
Adoptée à l'unanimité

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 26.

Proposée par Sylvie Langevin
Appuyée de Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité



Me Vicky Lord, LL.B., D.D.N.
greffière

